

Ref : CA2016/32

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 AVRIL 2016

DÉLIBÉRATION RELATIVE A L'ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE
« RESSOURCES HUMAINES »
DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 8 avril 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 – dernier alinéa,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne, notamment son article 5.2 – b),
Considérant la candidature de Mme Linda Lawrance, professeur agrégée, telle que proposée par Mme la Présidente, pour occuper les fonctions de vice-présidente déléguée « Ressources Humaines » de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Entendu l'exposé de Madame Linda Lawrance, professeur agrégée,*

➤ Après avoir procédé à un vote à bulletins secrets et au dépouillement du scrutin faisant apparaître les résultats suivants :

→ **Résultat du vote:**

- le nombre de votants étant de 36, la majorité absolue requise au premier tour est de 19 voix.

| 1^{er} tour (à la majorité absolue des votants) | |
|--|-----------|
| Nombre de membres présents | 28 |
| Nombre de membres représentés | 8 |
| Nombre de votants | 36 |
| Nombre de vote (s) blanc(s) ou nul(s) | 12 |
| Nombre de suffrages valablement exprimés | 24 |
| Nombre de suffrages obtenus pour LAWRENCE Linda | 24 |

→ **DÉCIDE :**

Mme Linda Lawrance, ayant obtenu la majorité requise au 1^{er} tour de scrutin, est élue vice-présidente déléguée « Ressources Humaines » de l'Université Bordeaux Montaigne. Son mandat prend fin au plus tard avec celui de la Présidente.

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le: 25/04/2016

Transmis au recteur chancelier des universités le: 13/04/2016